



Difículte avec traduction de l'acte de naissance a l'ambassade

Par **basiek**, le **16/06/2010** à **09:39**

Bonjour, j'ai déposé l'acte de naissance de ma fille pour traduction à l'ambassade de la Pologne fin février (coût 73 euros), la traduction devait être prête en un mois, on est 5 mois après et rien. Entre temps j'ai été le voir, ils ont fait une nouvelle demande et ils doivent m'envoyer l'exemplaire à la maison - ça fait un mois, par téléphone c'est assez difficile de le joindre et j'ai mon bébé et pour se déplacer pas facilement. Que puis-je faire ? Aider moi merci